



LA PASSION DE LA FORÊT

BILAN RSE 

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



POLITIQUE QSE / Notre bilan de performance durable : le résultat de notre politique à travers les indicateurs clés

Axe stratégique **Compétitivité**

« Maintenir notre compétitivité et notre pérennité, grâce aux investissements et à l'innovation »

Les investissements et l'innovation jouent un rôle majeur pour tous : adhérents, clients bois, salariés, partenaires, entreprise ; à tous les niveaux, qu'il s'agisse d'**innovation génétique, technique, technologique ou financière**.

■ La RDI à Alliance en 2019, ce sont :

- 34 nouveaux essais mis en place sur des parcelles expérimentales, dont 25 dans le cadre de l'accompagnement RDI de FORELITE;
- Plus de 50 essais analysés, avec des résultats probants sur lesquels nous pouvons asseoir nos principes de sylviculture ;
- **800 000 € de budget RDI ;**
- **4,7 millions d'euros d'investissement ;**
- 4 salariés ingénieurs + 1 apprenti ingénieur ;
- Près de 20 projets RDI (internes, régionaux, nationaux et européens) menés de front, dont 6 nouveaux et 5 terminés ;
- 3 projets phares dans lesquels le groupe Alliance est extrêmement impliqué, avec des premiers résultats tangibles en 2019 et d'autres à venir en 2020 : « DOUGLAS, du plant à l'arbre », « MECAFOX » et « Chaîne numérique » ;
- 4 Comités Techniques Sylvicoles : 1 Comité Pin maritime, 2 Comités Chêne, 1 Comité Peuplier.

Côté machinisme, l'année 2019 s'est distinguée par : la finalisation de la version motorisée de notre 3^{ème} génération de Debdisk ; le démarrage de l'étude d'une canne à planter pour les godets en 200 cc, adaptée aux sols hors massif landais ; le démarrage de l'étude de la planteuse Pin maritime moyenne capacité et d'un système de détection des plants pour l'entretien sur le rang.

Le projet « DOUGLAS, du plant à l'arbre » a permis à FORELITE d'investir fortement sur sa chaîne de production en godets 200 cc : nouvelles palettes et nouvelle chaîne de production, nouveau moule d'injection pour créer des portoirs dédiés et nouvelle machine de démoulage, conduisant ainsi FORELITE à dépasser le million de plants en Douglas produits (contre 350 000 l'année précédente) !

Grâce au soutien financier obtenu dans MECAFOX, l'agence du Limousin a pu investir dans une tête d'abattage neuve et reconditionner une machine pour travailler exclusivement dans le feuillu sur les zones Limousin, Dordogne et Lot.

Et en 2020, ce sont 5 projets importants de RDI qui vont être cofinancés : 4 via l'interprofession France Bois Forêt, au travers de sa section Pin maritime, et 1 via la DRAAF Occitanie.

Axe stratégique **Satisfaction de nos adhérents et de nos clients bois** « **Garantir des prestations de qualité, fournir des services et des produits d'excellence** »

■ **Satisfaction et fidélisation de nos adhérents**

Nous œuvrons au quotidien dans le but :

- d'apporter la **meilleure réponse technique et économique possible**, par une palette de services complète et compétitive et par une communication efficace ;
- de développer des nouveaux marchés pour **mieux valoriser** l'ensemble des bois de nos adhérents ;
- d'assurer un mode de **gouvernance** permettant l'implication des associés coopérateurs.

Nous avons ainsi organisé tout au long de l'année des milliers de rencontres privilégiées avec nos adhérents, en particulier à l'occasion :

- de visites de terrain avec nos techniciens
- des Assemblées de Sections et de l'Assemblée Générale
- des Conseils d'Agences
- des journées techniques : rencontres techniques adhérents, Comités Techniques Sylvicoles Pin Maritime / Peuplier / Douglas / Chêne,...

Nos principaux indicateurs de suivi de ces objectifs sont les suivants :

- Près de **1 500 participants aux Assemblées de Sections et à l'Assemblée Générale** ;
- Près de 80 % de taux de participation au Conseil d'Administration ;
- Plus de **1 500 nouveaux adhérents sur l'année** ;
- 0,5 % de taux de réclamations des propriétaires, soit moins d'1 réclamation tous les 100 chantiers réalisés, dont :
 - o 35% liées à un manque de communication avec nos adhérents ;
 - o 29% à la qualité de réalisation de nos chantiers (qualité/dégâts/outrepasse) ;
 - o 12% aux prix/facturation/règlement ;
 - o 9% à des problèmes de plantation.

■ **Réponse aux besoins et aux attentes de nos clients bois**

Nos **engagements** : **livrer du bois de qualité**, conforme aux cahiers des charges, dans le cadre de contrats équilibrés, et **développer l'écoute client** pour renforcer nos collaborations.

Nos résultats sur 2019 :

- Près de **3,2 millions de m³ de bois commercialisés**, représentant près de 86 000 livraisons auprès de centaines de clients bois, soit 390 livraisons par jour ;
- **85 % de bois vendus certifié PEFC ou FSC®** ;
- un taux de réclamations clients bois à 0,8 ‰, soit moins d'1 réclamation toutes les 1 000 livraisons, dont :
 - o 74% liées à la qualité de nos produits bois ;
 - o 14% liées aux prix/facturation/règlement.

Axe stratégique **Richesse humaine**

« Créer une culture d'entreprise forte, dynamique, basée sur des compétences et des savoir-faire uniques, dans le respect de nos valeurs coopératives »

■ **Emploi**

La coopérative compte 523 salariés (650 au niveau du groupe), dont 494 CDI (soit 94 %) et 29 CDD.

Alliance est fortement engagé dans la formation professionnelle : alternants, apprentis, stagiaires, et a recensé **41 contrats d'apprentissage** en 2019.

Sur 2019, la coopérative compte 87 embauches, 4 licenciements et un turn-over de 11,6 %.

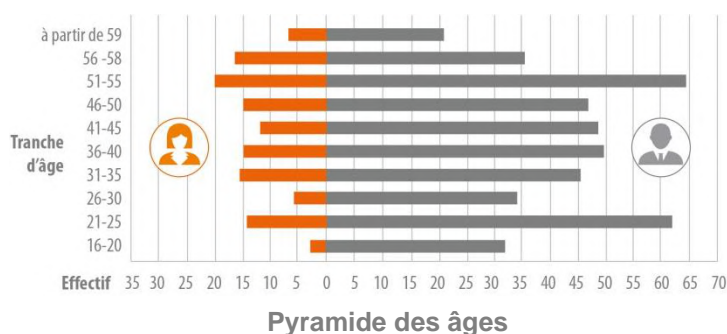
Le taux de rétention (réussite des recrutements) est de 98,4%.

Répartition femme / homme



Répartition des salariés de la coopérative, par site, au 31 décembre 2019 : Castets-Pyrénées (44), Forestarn (32), Charentes (29), Limousin (64), Mont-de-Marsan (40), Périgord (24), Albret/Garonne (21), Toulouse (Agence et siège : 47), Pierroton (Agence et siège : 78), Sabres (42), Poitou (40), Bazas (37), Normandie/IDF/Eure-et-Loir (23).


41 ans
Age moyen des salariés



■ **Organisation du travail**

Au 31 décembre 2019, les effectifs ETP se répartissent comme suit : 492 ETP temps plein ; 19 ETP temps partiel ; 20 bûcherons rémunérés à la tâche.

Le taux d'absentéisme, tous types d'absences confondus, est de 5,91 % pour l'année 2019.

■ **Relations sociales**

En 2019, un dialogue social constructif et positif s'est articulé au sein de la coopérative autour :

- Au premier semestre : d'un Comité d'Entreprise (réuni 6 fois), d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (réuni 1 fois), et de Délégués du Personnel (réunis mensuellement sur chaque site) ;
- Au second semestre, suite aux élections menées en mai-juin pour la mise en place des nouvelles instances : du nouveau Comité Social et Economique (réuni 7 fois), de la nouvelle Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (réunie 1 fois), et des nouveaux Représentants de Proximité (réunis tous les 2 mois dans chaque Territoire).

Un accord relatif à la constitution, aux moyens, aux modalités de fonctionnement et aux attributions du Comité Social et Economique de la coopérative a été signé le 15 mars 2019, permettant une mise en œuvre rapide et efficace des nouvelles instances, dans les délais impartis par la loi.

En dehors de cet accord spécifique à la nouvelle organisation du dialogue social et économique, et de la NAO-Négociation Annuelle Obligatoire, les accords d'entreprise n'ont pas été modifiés courant 2019.

■ Lutte contre les discriminations et égalité de traitement

La lutte contre les discriminations et l'égalité professionnelle hommes / femmes sont totalement intégrées au quotidien dans la gestion des ressources humaines et font l'objet, dans l'accord d'entreprise central, d'un chapitre dédié. L'index égalité femme-homme au sein de la coopérative atteint d'ailleurs 81%.

Concernant les travailleurs en situation de handicap, Alliance compte en 2019 dans ses effectifs, 20 travailleurs handicapés, pour lesquels les conditions de travail sont spécifiquement adaptées si nécessaire. En parallèle, la réalisation des prestations de services généraux avec le secteur protégé des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) est favorisée autant que possible (entretiens des jardins, fournitures...). Un grand travail a été fait sur les deux dernières années, pour arriver à une taxe AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) nulle en 2019.

■ Formation

La **formation est un axe majeur de notre politique RH**, qui permet de répondre à notre objectif de développer les compétences de nos salariés et de renforcer leur engagement, comme en témoignent les grands chiffres 2019 :

- 1 500 stagiaires ;
- 1 408 jours soit près de 10 000 heures de formation ;
- 434 000 € investis dans la formation, soit 2.4 % de la masse salariale (pour un taux légal de 1 %).

Axe stratégique **Culture sécurité**

« Instaurer une culture sécurité forte au niveau du groupe et garantir l'intégrité de nos salariés et de nos prestataires »

La sécurité est aujourd'hui un axe majeur de la politique Alliance, avec une implication forte de la Direction Générale, qui a intégré en 2018 au sein du service QSE, un Coordinateur Sécurité - un poste 100 % dédié à l'évaluation des risques professionnels, au suivi et à la mise en œuvre de la politique santé sécurité au travail et de son plan d'actions.

Nos engagements : baisser le nombre d'accidents du travail et renforcer la sécurité au travail.

Principaux indicateurs 2019 :

- 16 accidents de travail avec arrêt, dont 2 accidents de la circulation et 7 accidents sans arrêt, soit 1,3 accidents tous les 1000 chantiers réalisés ;
- 3 maladies professionnelles déclarées ;
- Taux de fréquence : 17,32 (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000 / nombre heures travaillées) ;
- Taux de gravité : 0,81 (nombre de jours indemnisés par la MSA x 1000 / nombre heures travaillées).

A titre de comparaison : résultat national – chiffres de 2018 « exploitation forestière » (NAF niveau 5 : 0220Z) : Taux de fréquence : 24,6 // Taux de gravité : 1,9

■ Formation à la sécurité

- 75% des salariés sont formés SST (81% hors personnels du siège) : « **La formation SST : un acte citoyen** ». A noter une forte réussite dans le déploiement de cette formation, notamment grâce à la qualification « formateur SST » du Coordinateur Sécurité de la coopérative, qui dispense une bonne partie de ces formations en interne (qui sont de fait mieux adaptées à nos métiers de forestiers).

- 96 % des salariés considérés à risque formés à la sécurité routière.

Axe stratégique Développement durable

« Conforter notre rôle majeur dans la gestion durable des forêts, en particulier par la défense et la promotion des forêts de plantation »

Alliance Forêts Bois, acteur majeur de la gestion durable des forêts, au travers d'un engagement total dans les certifications PEFC/FSC® et ISO 9001

Les adhérents sylviculteurs de la coopérative se sont intéressés dès les années 90 à la certification environnementale, afin de démontrer la qualité de leur gestion. La coopérative a ainsi obtenu dans les années 2000 la certification de groupe PEFC gestion durable, et a été certifiée ISO 14001 dès 2004, et ce jusqu'en 2018, année de bascule vers l'ISO 9001. La gestion durable et l'amélioration continue sont donc intégrées dans tous les process et métiers, avec une vision et une gestion globale de la propriété, en prenant en compte les enjeux de production de bois dont dépend toute la filière.

Les principaux objectifs de la coopérative au sein de cet axe intègrent : **le renouvellement des peuplements**, l'augmentation des **surfaces forestières certifiées**, le développement des **surfaces sous document de gestion durable** et le maintien de notre **engagement au cœur des territoires**.

Pour chacun d'entre eux, les questions environnementales et de biodiversité sont prises en compte à tous les niveaux, comme en témoignent :

- Notre organisation, puisque le service QSE comprend un poste de Coordinateur Environnement ;
- Notre plan de formation, qui intègre de nombreuses formations liées à l'environnement ;
- Nos évaluations et certifications, en particulier au travers de nos certifications forestières PEFC et FSC®, mais également à travers notre système ISO 9001, qui reprend largement les engagements de notre précédente certification ISO 14001.

■ Augmenter les surfaces forestières certifiées PEFC / FSC®



> Certification PEFC

- Fin 2019, la coopérative compte 15 572 propriétés certifiées PEFC, pour 520 158 ha ;
- Plus de 1 940 nouveaux adhérents PEFC en 2019, représentant près de 32 000 ha.

> Certification FSC®

- Fin 2019, la coopérative compte 469 propriétés certifiées FSC®, pour 15 472 ha ;
- 26 nouveaux adhérents certifiés FSC® dans l'année.

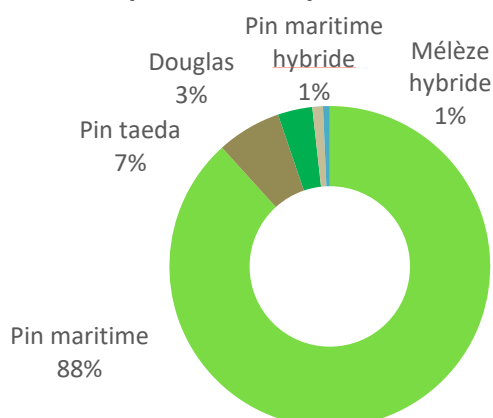
→ Alliance Forêts Bois représente aujourd'hui 24 % de la surface certifiée FSC® en France.

■ Assurer le renouvellement des peuplements, principalement par les forêts de plantation

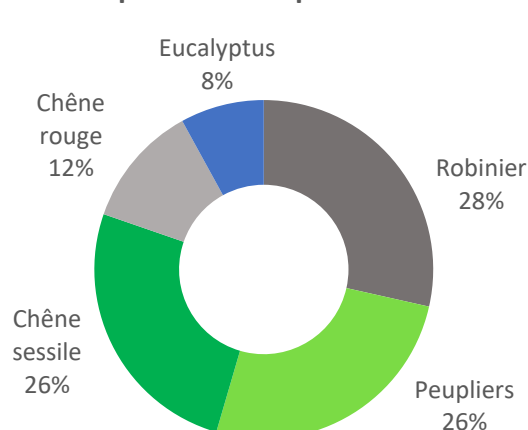
17 millions de plants ont été installés en 2019, dont 500 000 feuillus, sur plus de 16 000 ha.

87 essences différentes ont été plantées : 23 résineux et 64 feuillus.

Répartition des plants résineux



Répartition des plants feuillus



■ Développer l'économie circulaire & participer à l'atténuation du changement climatique

De part la nature de ses activités et son engagement particulier dans le développement durable des territoires forestiers, Alliance Forêts Bois est pleinement acteur d'une **économie circulaire vertueuse** !

En tant que premier reboiseur de France, Alliance Forêts Bois participe naturellement à l'atténuation du changement climatique, avec 17 millions de plants installés en 2019, qui représentent pas moins de 2,4 millions de tonnes de CO₂ séquestrés / substitués. Les forêts gérées durablement par la coopérative et ses adhérents se comportent comme de véritables puits de carbone.

L'atténuation du changement climatique est au cœur des sujets forestiers, et est prise en compte à tous les niveaux, comme en témoigne notre organisation :

- Le service QSE comprend un référent en charge des dossiers « Carbone » ; qui travaille en particulier dans le cadre du Label Bas Carbone ;
- La Direction du Développement travaille sur les aspects techniques pour adapter les forêts aux changements climatiques (choix des essences, conduites de peuplements, génétique des plants...)

Alliance participe par ailleurs fortement à la **transition énergétique**, au travers de son engagement sur les marchés bois énergie, pour l'industrie, pour les collectivités, et les particuliers...

■ Diminuer les risques de pollution

Nos engagements ont toujours été de prévenir et de diminuer les impacts environnementaux jugés significatifs de nos activités, produits et service ; de réduire les préjudices aux tiers, les dégradations et les pollutions et enfin de contribuer à réduire les effets du CO₂. Des règles strictes ont ainsi été mises en place sur tous les chantiers d'exploitation et de travaux sylvicoles, avec une attention particulière concernant l'entretien et la maintenance préventive sur nos engins, l'obligation d'avoir des pollukit dans les engins...

Au-delà des engagements sur les chantiers forestiers liés à la certification, Alliance est engagée :

- dans l'utilisation d'huile hydraulique et d'huile de chaîne biodégradables pour ses engins d'exploitation, avec des taux respectivement de 70 % et 45 % ;
- dans des travaux d'optimisation de la logistique de transport (ex : dématérialisation des documents) ;
- dans la rationalisation des déplacements de nos véhicules et engins ;
- dans des techniques d'exploitation peu impactantes (risque de tassement des sols, érosion...).

Nos solutions techniques tiennent compte des aspects écologiques, sanitaires et économiques, mais également de la sécurité des hommes.

Gestion des déchets

Sur le terrain : La coopérative a mis en place une organisation de gestion et tri des déchets en lien avec nos chantiers forestiers mais également au sein de nos ateliers. Des bacs de tri de déchets sont mis en place dans les véhicules des opérateurs de terrain.

Dans nos bureaux : Alliance Forêts Bois est engagée dans une gestion responsable des consommables, avec une attention particulière à la collecte et au tri des fournitures bureautiques :

- Contrat avec La Poste pour récupérer et recycler le papier : en 2019 l'équivalence de 2200 kg ont ainsi été triés puis valorisés, ce qui représente plus de 1000 ramettes de 500 feuilles de papier A4 ;
- Recyclage systématique des cartouches d'encre, piles, dosettes de café, produits dangereux... ;
- Tri sélectif au sein des différents sites du Groupe.

■ Protéger la biodiversité

La biodiversité fait partie intégrante de notre système qualité et de nos certifications forestières. Les techniciens de la coopérative étudient en effet avant chaque chantier, sylvicole ou d'exploitation forestière, la richesse particulière en biodiversité présente et les éventuelles mesures spécifiques à mettre en œuvre pour la protéger.

■ S'engager au niveau sociétal

Ancrage territorial : création d'emploi par le groupe Alliance



2 000

Emplois directs et induits par notre activité, dans la filière, sur les différents territoires

Dialogue avec les parties prenantes

Nos parties prenantes sont bien identifiées et régulièrement associées dans nos actions, en particulier au travers des certifications PEFC et FSC®.

Actions de partenariat et mécénat

« Alliance, un engagement sociétal renforcé par le mécénat et les partenariats locaux »

Chez Alliance, **l'engagement sociétal est intrinsèquement lié à nos activités et présent à tous les niveaux de nos axes stratégiques et de notre Politique** : emplois dans les territoires, développement durable, partenariats, achats...

Pour aller encore plus loin, Alliance est également engagée au travers de mécénats et de partenariats.

→ Illustration avec quelques actions clés sur 2019.

✓ Mécénat



> PLANTONS POUR L'AVENIR

Alliance Forêts Bois est « Grand parrain » du fonds de dotation Plantons pour l'avenir, qu'elle a créé en 2014.

La coopérative soutient cette **initiative unique en France, reconnue d'intérêt général**, par du mécénat financier et de compétence.

Plantons pour l'avenir apporte des réponses concrètes aux enjeux du (re)boisement en France autour de 3 programmes d'actions :

- Le programme Planter qui soutient les propriétaires forestiers pour leurs opérations de (re) boisement, sous la forme d'avances remboursables permettant de créer un cercle vertueux sur plusieurs décennies.
- Le programme Sensibiliser & Former qui aide à la prise de conscience sur le rôle primordial de la forêt : journées thématiques, formation des jeunes, sensibilisation du grand public.
- Le programme Innover qui soutient le développement de techniques et pratiques de gestion forestière innovantes, adaptées aux défis environnementaux de demain.

Chiffres clés : 3.5 M€ de dons / 224 propriétaires forestiers soutenus / plus de 1 300 hectares reboisés

✓ Partenariats

En 2019, Alliance Forêts Bois a soutenu plusieurs clubs et évènements sportifs au cœur des territoires : VTT, course à pied, rugby, cyclisme, handball..., qui véhiculent des valeurs de respect, de cohésion d'équipe et de partage, en totale cohérence avec les valeurs de la coopération !



Axe stratégique Partenariat prestataires et fournisseurs

« *Développer des partenariats durables avec nos prestataires et fournisseurs* »

■ Politique d'achat

Les enjeux sociétaux et environnementaux sont pris en compte dans notre politique d'achat. En effet, nous favorisons :

- l'**achat de fournitures et de matériels issus de fabrication française et si possible locale, sur le territoire d'Alliance** ;
- les achats de fournitures qui **respectent nos engagements de développement durable** : fournitures bureautiques certifiées et/ou issues de matériaux recyclés, papier 100 % certifié PEFC ou FSC®... ;
- les achats **réalisés auprès du secteur adapté / protégé** dès que cela est possible : près de 15 000 € d'achats ont été fait dans ce secteur en 2019 par Alliance Forêts Bois.

■ Relation avec les sous-traitants et fournisseurs

En 2018, dans le cadre de la certification ISO 9001, nous avons mis en place une **évaluation de nos principaux prestataires et fournisseurs**. Ce sont ainsi 665 prestataires et 20 fournisseurs qui ont été évalués en 2019, afin de faire progresser l'ensemble des partenaires intéressés vers une amélioration continue de leur qualité de service.

L'évaluation des prestataires de travaux et transporteurs est réalisée selon 6 critères : relationnel, réactivité-punctualité, matériel adéquat et entretenu, respect des règles sécurité, respect des consignes, qualité des prestations

L'évaluation des fournisseurs est réalisée selon 4 critères : prix, qualité du produit, délais de livraison, qualité du service et relation client.